

Politique : *Évaluation du personnel de soutien*

Numéro : *P – 6.012*

Catégorie : *Ressources humaines*

Page : *1*

La politique *P – 6.012 - Évaluation du personnel du soutien* a été abrogée le 30 août 2010.

Pour des informations sur l'évaluation du personnel de soutien, veuillez vous référer aux politiques suivantes :

P - 6.018 – Évaluation du rendement du personnel de soutien : Membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) – section locale 4299

P - 6.020 – Évaluation du rendement du personnel de soutien : Employés non syndiqués

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.